

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juin 2015

L'an deux mil quinze, le 02 juin, le Conseil municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie DUPONT, Maire

**Présents** : Ms & Mmes Jean-Marie DUPONT, Nathalie BOUYSSOU, Alain LARGE, Josiane MOREAU, Francis GERKENS, Alain AUTIN, Régis PARDO, Brigitte DEAT, Eric NICOINE, Viviane AVRIL, Catherine THOMAS, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Jean-Louis BASTIE, Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT.

**Absents excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : Mme Brigitte DEAT

Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal :

- Marché GUSPIT/LAGUT qui concerne le retraitement de la chaussée. La commission d'appel d'offre réunie en date du 13 mai 2015 a attribué le marché à l'entreprise E.T.R, classée en 1 selon le rapport des analyses des offres pour un montant TTC de 62 905,20 €. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le marché a été notifié à l'entreprise. Une réunion publique sera organisée pour informer les riverains
- Mise en concurrence pour la fourniture de repas à la cantine. Le dossier de consultation a été lancé, on attend les propositions
- Monsieur le Maire a signé l'avenant au loyer d'ONDEO selon l'indice de la construction.
- Monsieur le Maire a signé les contrats d'assurance suite à l'achat du tracteur tondeuse et du tracteur.
- Le fleurissement et les points à temps Chemin de la Tannerie ont été réalisés.

### **20150601 – Subvention exceptionnelle Association B.A.F (Branne Animation Festivités)**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association B.A.F qui sollicite une subvention de 1000 € pour relancer les festivités locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité (12 Pour – 3 abstentions : Mme FAURE, Mme PARSAT, Mr BASTIE) une subvention de 1000 €. Les crédits sont prévus au budget primitif 2015 au compte 6574

### **20150602 – Annulation de titres**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande de Monsieur le Percepteur pour l'admission en non-valeur de 4 titres de 2013 et 2014 concernant la garderie et la cantine d'un montant global de 71,70 €.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'annuler ces titres pour un montant de 71,70 € et stipule que les crédits sont ouverts au 673.

### **20150603 – Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de passer la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial de 27 heures à 28 heures, en raison des besoins de service.

En effet depuis la mise en place des TAP, les salles communales sont plus souvent utilisées. Il y a donc un entretien journalier à faire, c'est pourquoi nous devons augmenter la durée du temps de travail d'un agent à temps non complet en charge du nettoyage de locaux communaux. Coût supplémentaire pour la commune : environ 19 €/mois ;

Oùï le rapport du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité

- Décide de porter à compter du 01 juillet 2015 de 27 h à 28 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe
- Précise que les crédits sont prévus au Budget primitif de l'exercice

### **20150604 – Renouvellement d'un contrat C.A.E**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler un contrat C.A.E arrivant à son terme, à compter du 09 juin 2015 au 08 décembre 2015 pour une durée hebdomadaire de 30 heures au SMIC en vigueur, prise en charge de l'Etat 70 %.

### **20150605 – FDAEC 2014**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune de Branne a été dans l'impossibilité de présenter un dossier FDAEC en 2014 en raison des élections invalidées et des nouvelles élections qui se sont faites tardivement.

Sur proposition de Monsieur MUR, Conseiller général de l'époque, les maires du canton en date du 05 novembre 2014 avaient accepté une nouvelle répartition afin de reporter le fonds d'aide de 2014, de 13 199,76 € pour Branne en 2015 ;

Ainsi, aujourd'hui nous devons présenter une demande sur les investissements suivants :

- Travaux de réhabilitation de toiture d'un bâtiment public

- Achat de postes informatiques au secrétariat
- Achat d'un tracteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- accepte à l'unanimité le FDAEC 2014 de 13 199,76 €
- sollicite cette subvention sur les investissements énumérés ci-dessous.

De plus, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion pour l'attribution du FDAEC 2015 aura lieu le 03 juin. Nous connaissons alors le montant alloué à Branne pour 2015.

### **20150606 – Cotisation 2015**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de cotiser pour 2015 à :

- Navidor pour 20 € (association qui s'occupe de promouvoir la navigation sur la Dordogne)
- ALEC pour 202 € (suit le diagnostic énergétique des bâtiments communaux)

### **20150607 – Achat d'un défibrillateur**

Monsieur le Maire propose de doter la commune d'un défibrillateur et présente les propositions d'AQUICARDIA qui s'élève à 1920 € TTC. Madame THOMAS stipule que ce n'est pas encore obligatoire, elle expose les conditions d'utilisation, d'entretien et signale que le centre de secours de Branne en possède déjà 1.

Dans ces conditions, le Conseil municipal refuse à l'unanimité d'acheter pour le moment cet appareil : à revoir ultérieurement.

### **20150608 – Nature des dépenses au compte 6232**

Monsieur le Maire informe que selon l'article D 1617-19 du Code général des collectivités territoriales, et sur la proposition de Monsieur le Percepteur, le Conseil municipal doit délibérer sur la nature des dépenses qui seront imputées au compte 6232.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la nature des dépenses à inscrire au 6232 « Fêtes et Cérémonies » comme suit :

- Objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies, manifestations culturelles/touristiques : décorations et sapins de Noël, les cadeaux et jouets, friandises pour les enfants...
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et autres

- Les factures des troupes de spectacles et autres frais
- Les frais de restauration des élus ou des employés communaux, liés aux actions communales ou à l'occasion d'évènements ponctuels
- Les dépenses liées à l'achat des denrées et petites fournitures pour l'organisation de réunions ou d'ateliers ou de manifestations.

#### **20150609 – Intégration de la voirie de Bellevue par acte administratif**

La commune a accepté d'intégrer la voirie de Bellevue dans son domaine communal. Nous devons aujourd'hui régulariser en passant un acte administratif afin que cette voirie soit intégrée d'office. De plus il convient de régler le montant de 50 € correspondant à la Taxe Foncière sollicitée au Syndicat du Lotissement alors qu'ils ne sont plus propriétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à régulariser l'intégration de cette voirie par acte administratif et à signer les documents ad hoc
- Accepte de régler les taxes afférentes soit 50 €

#### **20150610 – Modification statutaire de la CCB pour l'organisation ALSH le mercredi après-midi**

Le conseil municipal à l'unanimité autorise la modification des statuts et donne délégation de compétence à la Communauté de Communes du Brannais pour gérer les ALSH du mercredi après-midi

#### **20150611 – Approbation du PEDT**

Monsieur le Maire passe la parole à Madame BOUYSSOU, adjointe en charge des écoles, pour la présentation du PEDT qui, s'il est validé par l'Education nationale, permettra à la commune de toucher 90 € par enfant au lieu de 45 €

Madame BOUYSSOU donne lecture du PEDT.

Monsieur le Maire remercie Madame BOUYSSOU pour son travail et fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité le PEDT et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.

#### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'attaché parlementaire de Monsieur Florent BOUDIE se propose de rencontrer le Conseil municipal le 12/06/2015 de 15 h à 18 h 30 pour faire le tour de la commune, aller à la rencontre des administrés, des commerçants/artisans

- Les demandes de subventions au titre de la DETR ont été acceptées, on attend les arrêtés de subventions.
- Monsieur le Maire propose de mettre en place une plaque au monument aux Morts à la mémoire des 14 brannais raflés, déportés et décédés à Auschwitz. Il propose d'établir une commission qui prendra en charge le dossier.
- Madame AVRIL demande s'il serait possible de remettre en service un ramassage de déchets verts. Monsieur PARDO est en charge du dossier, il doit solliciter le SEMOCTOM.
- Madame AVRIL présente l'organisation de la fête des Bateaux du 19 juillet 2015, cependant il manque 300 € pour l'animation. Elle sollicite le Conseil municipal qui examinera la demande lors d'une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 50.